

Brigadier(e) scolaire (poste temporaire)

En tant que brigadier(e), vous jouerez un rôle essentiel pour protéger les jeunes citoyens des dangers de la circulation. Chaque jour, vous veillerez à ce que les enfants traversent les intersections en toute sécurité, en surveillant attentivement les alentours et en informant les élèves sur les règles de sécurité routière.

Votre impact sera significatif : vous serez un gardien de la sécurité des enfants, un repère de confiance pour les parents et un acteur clé dans la prévention des accidents.

Rejoignez-nous pour créer des chemins sécurisés où chaque enfant peut se rendre à l'école en toute tranquillité.

Nos avantages

Selon les conditions de travail réservées aux employés brigadier(e)s

Salaire horaire: 25.89\$

Voici comment tu contribueras à bien servir la communauté soit à :

- Surveiller les enfants qui traversent aux intersections à l'aller et au retour de l'école, afin de prévenir les accidents de la circulation ;
- Assurer la sécurité des enfants, les informer et les renseigner sur les règles de sécurité;

Profil recherché

- Expérience de travail avec les enfants
- Être disponible selon l'horaire indiqué

Horaire

Selon l'année scolaire (août à juin)

- 20 heures / lundi au vendredi
- Matin : 8h00 à 9h00
- Midi : 11h50 à 13h50
- Après-midi : 15h30 à 16h30

Pour postuler

Consultez la section Blainville Emploi, sur le site Internet de la Ville de Blainville (**blainville.ca/emplois**) et postulez en ligne. Seules les candidatures reçues en ligne via la section Blainville Emploi du site Internet seront considérées. La Ville de Blainville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.

Équité

À la Ville de Blainville, nous avons et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE). En lien avec les principaux objectifs de ce PAÉE, nous invitons les femmes, les autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à soumettre leur candidature et à s'identifier dans la section prévue à cet effet. Conformément à la Loi sur l'égalité en emploi et parce qu'il n'y a que des avantages à reconnaître la diversité, nous voulons que la Ville de Blainville soit représentative de sa population et de la société québécoise.

De plus, parce que nous voulons en environnement inclusif et accessible, n'hésitez pas à nous faire part de toutes situations où votre candidature nécessiterait certaines mesures d'adaptation. Nous ferons tout en notre possible afin que vous puissiez avoir une évaluation juste et équitable de votre candidature.

Informations supplémentaires

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées